

Actuellement, il n'y a pas un député nationaliste, ni au parlement fédéral, ni à la législature provinciale. Il y a quelques députés libéraux, très rares unités, à sympathies nationalistes.

Pareillement dans la presse. Ainsi il y a quatre journaux quotidiens à Montréal. Sur ces quatre le *Devoir* est le seul nationaliste et il doit occuper parmi ces quatre, le troisième ou le quatrième rang pour le tirage. A Québec il y a trois journaux quotidiens : un libéral et un conservateur, l'un et l'autre combattant le nationalisme de M. Bourassa; un troisième, chargé de la défense des intérêts catholiques, doit éviter de s'inféoder à aucune parti et ne peut pas plus être nationaliste qu'il ne peut être conservateur ou libéral.

* * *

Il est vrai que le parti nationaliste a l'avantage d'être très combattif et d'être homogène, mais cette homogénéité comme cette combativité lui vient d'une cause qui l'empêchera d'être jamais un parti de gouvernement: elle lui vient du caractère de son chef.

M. Bourassa est dans la vie politique depuis bientôt trente ans. Il n'a jamais été longtemps l'allié ni l'associé de personne, il est incapable d'alliance, comme il paraît bien incapable d'organisation administrative. M. Bourassa exige de ses partisans, des premiers comme des derniers, des plus hauts comme des plus humbles, une obéissance toujours entière et souvent aveugle. D'éducation et de caractère, M. Bourassa est un autocrate absolu. Attirés par son réel talent de parole véhémement et par ses audaces de franchise qui ne déplaisent pas au caractère canadien-français, beaucoup de partisans sont allés à lui, depuis dix ans surtout. La plupart en son revenu. Le directeur du *Devoir* n'est pas né pour être le chef d'un parti politique et il paraît bien en avoir conscience lui-même, en refusant de se prêter à toute organisation qui donnerait à son parti une autre consistance que celle de l'attachement à sa personne. Par sa rhétorique virulente jusqu'à l'injure, qui lui est habituelle, et jusqu'à la calomnie où elle glisse parfois, sans s'en apercevoir, M. Bourassa est un puissant démolisseur; il excelle à répandre dans les âmes populaires les passions d'indignation et de mépris contre toute autorité. Si M. Bourassa n'était pas un catholique convaincu, il pourrait être contre l'Etat comme contre l'Eglise, un chef de secte iconoclaste redoutable. Il y a par ce côté dans le pamphlétaire du *Devoir*, quelque chose du talent brillant mais peu équilibré d'une Léon Bloy.

Que ceux qui en douteraient, ceux qui n'ont jamais bien mesuré l'inconsciente puissance de sophisme de l'orgueilleux démolisseur, qui a beaucoup hérité de son aïeul révolutionnaire Papineau, prennent le temps de lire à tête reposée cette interminable diatribe en quinze longs articles contre la politique des Alliés que le *Devoir* a publié du 21 février au 18 mars de cette année, sur la "diplomatie secrète", ou, plus exac-

tement sur les documents diplomatiques que Lénine et Trotsky ont divulgués pour aider les visées de l'Allemagne. Ceux qui cette lecture, surtout celle des deux articles sur la Belgique, n'ouvrira pas les yeux en les faisant douter de la logique du maître, sont mûrs pour pratiquer l'obéissance de jugement que le chef nationaliste exige de ses adeptes.

* * *

Cet attachement à l'homme, plus passionné que raisonné, est d'ailleurs nécessaire dans le parti nationaliste dont les visées politiques, à part celle de l'opposition à la guerre et à ce qui en découle, ne sont pas très nettement déterminées et ne peuvent peut-être pas l'être.

Il y a bien, il est vrai, dans ces visées politiques, la revendication des droits de la langue française, que nos frères de France ne peuvent voir que d'un œil favorable, et dont le directeur des *Etudes* fait état, dans son exposé, en faveur des nationalistes. Mais la défense des droits du français, à laquelle les nationalistes ont bien fait, dans leur intérêt particulier comme dans l'intérêt général, de prêter leur concours, n'est pas le propre du parti nationaliste ni de son chef.

La défense des droits de la langue française n'a jamais été abandonnée au Canada et ce ne sont pas les nationalistes ni même des nationalistes qui ont pris l'initiative et fait la part principale de l'organisation du grand et très fructueux congrès de la langue française en 1912. Les diverses organisations issues de ce congrès, toujours existantes et opérantes, ne sont pas non plus des organisations nationalistes, pas plus qu'elles ne sont des organisations libérales ou conservatrices. La revendication des droits de la langue française au Canada n'est pas et ne doit pas être chez nous l'affaire particulière d'un parti, et pas n'eût été besoin de diviser les forces des Canadiens-Français par l'organisation d'un troisième parti politique, pour défendre une cause qui reste celle des patriotes de tous les partis. Le parti politique qui voudrait faire son affaire particulière de la défense de la langue française au Canada agirait peut-être dans son intérêt particulier, mais il nuirait gravement à la cause du français et aussi à la cause canadienne française dans tout le Canada, surtout si ce parti adopte une attitude violemment hostile à nos compatriotes anglais et même à l'Angleterre.

Le parti nationaliste ne doit donc ni ne peut revendiquer la défense de la langue française comme son rôle ou son mérite particuliers.

* * *

Quel est donc son rôle à part son opposition à la guerre et à ses conséquences? Ce rôle est-il celui que les écrits nationalistes ont fait voir au distingué directeur des *Etudes*?